

# VILLERS SAINT PAUL



## Informations

### COMMÉMORATION

#### ► Mardi 8 mai à 11h

La commémoration de la capitulation de l'Allemagne nazie aura lieu sur le parvis de la Mairie, place François Mitterrand.

### LES PETITS TRAINS

#### ► Dimanche 22 avril de 14h à 18h

Les petits trains de l'AVO seront dans le parc de la Brèche (si la météo le permet).

### LA FÊTE DE LA VILLE

#### ► Jeudi 17 mai

Une réunion de préparation se tiendra à 18h à l'espace Pierre Perret pour les associations villerssoises souhaitant participer à La Fête de la ville, le 23 juin.

### CRÉA CLUB

#### ► Samedi 26 mai

Portes ouvertes de 14h à 18h.  
Exposition vente.

📍 Pavillon municipal.  
Allée Emile Lambert.

**Supplément  
au bulletin municipal  
MAI 2018**

**Directeur de la publication  
Gérard Weyn**

**Mairie de Villers-Saint-Paul**

☎ 03 44 74 48 40

🌐 [www.villers-saint-paul.fr](http://www.villers-saint-paul.fr)



### UN APRÈS-MIDI MUSIQUE ET CINÉMA

#### ► Le 26 mai à la salle de spectacles du complexe Henri Salvador

► à 17h30, concert de l'orchestre du C.A.E.M. VILLERSOIS et de l'orchestre de LIANCOURT

► suivi de la projection du film *Fantastic Mr Fox*, le film d'animation de Wes Anderson adapté du livre de Roald Dahl *Fantastique Maître Renard*.

Durée du film : 2h - Gratuit - À partir de 4 ans.

Informations et réservations

☎ 03.44.74.51.52 📧 [bibliotheque@villers-saint-paul.fr](mailto:bibliotheque@villers-saint-paul.fr)

### LA BROCANTE DE PRINTEMPS

#### ► 26 mai de 8h à 18h

Le comité des fêtes de Villers-Saint-Paul organise sur la place Albert Thomas une grande brocante de printemps

Le minimum est une place de 2 mètres linéaires (prix du mètre : 3 €).

**Dernier jour d'inscriptions en Mairie le 5 mai de 9h à 12h.**

**Documents obligatoires à fournir :**

- Photocopie recto-verso de la pièce d'identité.
- Justificatif de domicile récent (EDF, téléphone, loyer...).
- Fiche déclarative des objets vendus.

☎ 06 19 81 09 73

## L'HEURE DU CONTE

### ► Mercredi 23 mai 2018 à 15h

En avant-première de la projection du film *Fantastic Mr Fox*, (voir page précédente) la bibliothèque Colette vous invite à la lecture du roman de Roald DAHL *Fantastique Maître Renard*.

Gratuit sur réservation à partir du 16 mai.

À partir de 9 ans

📍 Bibliothèque Colette

26, Boulevard de la République

☎ 03 44 74 51 52.

✉ bibliotheque@villers-saint-paul.fr

## AUDITION DU C.A.E.M. VILLERSOIS



### ► Mercredi 6 juin à 18h

Les auditions des classes de djembés, guitare et batterie du CAEM Villersois auront lieu à la salle d'Hersignerie de l'espace Pierre Perret.

Entrée gratuite.

☎ 03 44 74 04 92

✉ serviceculturel@villers-saint-paul.fr

## ATTENTION AU BRUIT

Tondeuse à gazon, tronçonneuse, taille-haie, perceuse, marteau, scie mécanique sont quelques-uns des outils à utiliser uniquement à certaines heures définies par arrêté préfectoral.

**Les horaires autorisés sont :**

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches de 10h à 12h
- Les Jours Fériés de 10h à 12h

## ANNUAIRE DE LA VILLE

Si vous souhaitez faire référencer votre association, votre entreprise ou votre commerce, modifier les informations déjà répertoriées ou ne plus apparaître dans cette publication, contactez le Service communication.

**Les renseignements sont à retourner pour le 15 juin, dernier délai.** Passé cette date, la ville ne garantira pas la publication des informations.

Service communication

☎ 03 44 74 48 68

✉ communication@villers-saint-paul.fr

## INSCRIPTIONS 2018/2019

### **PÉRISCOLAIRE - RESTAURATION SCOLAIRE - CENTRE DE LOISIRS DES MERCREDIS**

Afin d'organiser au mieux la prochaine rentrée scolaire, il est impératif que les démarches soient effectuées entre le 14 mai et le 31 juillet 2018.

### **PIÈCES À FOURNIR**

#### **Pour l'inscription**

- Carnet de santé
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation de l'employeur du ou des parents pour l'inscription du périscolaire, du centre de loisirs et pour la cantine des enfants en petites et moyennes sections de maternelle.

#### **Si vous n'avez pas fait calculer votre quotient 2018, vous devez apporter :**

- Avis d'imposition 2017 sur revenus 2016
- Dernière quittance de loyer ou échéancier immobilier
- Attestation de droit de la CAF de moins de 3 mois.

Les inscriptions ont lieu au Service enfance. ☎ 03 44 74 48 47

## JUMELAGE

**Du 18 au soir et jusqu'au 21 mai, la délégation allemande sera accueillie à Villers-Saint-Paul.**

Si vous souhaitez participer au jumelage, avoir des contacts personnels enrichissants avec les habitants d'Hambergen, les héberger pour quelques jours et être reçus chez eux en retour, profiter des activités du jumelage : sorties, spectacles, dîners, etc.

Il vous suffit de contacter les bénévoles du Comité de jumelage et de demander le bulletin d'adhésion par mail : [c2j.vsp.hbg@gmail.com](mailto:c2j.vsp.hbg@gmail.com).

**Adhésion au Comité de jumelage :**

**Famille : 10 euros - Individuelle : 5 euros**

### **VENDREDI 18 MAI**

**La commune accueille Gerd Brauns le Maire allemand d'Hambergen à la salle de spectacles Henri Salvador à 18h.**

Hambergen regroupe les villages de Hambergen, Heilsdorf, Heißenbüttel, Kiebitzsegen, Oldenbüttel, Spreddig et Ströhe.

Lors de cette conférence les élus français et allemands présenteront les similitudes et les différences dans la gestion de leur deux collectivités.

## SOS ABEILLES

Chaque année, au retour des beaux jours, des essaims d'abeilles se forment un peu partout, et s'installent parfois dans des endroits inappropriés.

L'essaimage est un phénomène naturel qui permet aux colonies d'abeilles de se diviser et donc de se reproduire.

**Ne détruisez pas les abeilles**, mais participez à leur sauvegarde en contactant un apiculteur villersois qui viendra récolter cet essaim.

**Les abeilles appartiennent à une espèce protégée par la loi, les pompiers ou les entreprises de désinsectisation n'ont pas le droit de les détruire.**

**Vous avez un essaim chez vous ?**

Contactez un apiculteur villersois :

☎ 06 98 79 17 20 ✉ [j.hernandez@villers-saint-paul.fr](mailto:j.hernandez@villers-saint-paul.fr)

ou les Services Techniques de la ville :

☎ 03 44 74 48 50 ✉ [stm@villers-saint-paul.fr](mailto:stm@villers-saint-paul.fr)

## LE TRAIT D'UNION

📍 Espace Pierre Perret - 2, cavée des renards

☎ 03 44 66 32 55

✉ [espacepierreperret@villers-saint-paul.fr](mailto:espacepierreperret@villers-saint-paul.fr)

## NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous avez emménagé récemment, et vous posez des questions dans les domaines administratifs, éducatifs, culturels, sociaux, sportifs... Pour faciliter votre installation et vous donner des informations pratiques, la commune organisera un cocktail de bienvenue **le samedi 16 juin à 11h, en mairie.**

**Faites-vous connaître au Trait d'union en précisant vos noms, votre adresse**

**et la date de votre arrivée à Villers-Saint-Paul**

✉ [t.artison@villers-saint-paul.fr](mailto:t.artison@villers-saint-paul.fr)

## LES VENDREDIS DU JEU

► **Vendredi 25 mai**

**Les derniers vendredis de chaque mois, de 18h30 à 20h30 à l'espace Pierre Perret**  
Venez vous amuser et découvrir des jeux en famille ou entre amis. En cas de beau temps pensez à apporter vos boules de pétanque.  
**Réservation conseillée au Trait d'union.**  
**Places limitées.**

## FÊTE DES VOISINS

► **Vendredi 25 mai**

Les différents sites :

- **Parking Constant Boudoux** à 18h
- **La Saveuse** à 18h30
- **Quartier Bellevue** à 16h30 dans la cour de l'école élémentaire Jean Rostand avec 3 ateliers de percussions et un mini concert à chaque fin d'atelier. Ouvert à tous, adultes et enfants, dans la limite des places disponibles.
- **Quartier Belle Visée** à 16h30. Dans la cour de l'école élémentaire Jean Moulin avec un mini-concert. Des élèves de la classe guitare joueront 2 morceaux.
- **Domaine du Château** : samedi 26 mai à 12h
- **La Renardière** à 18h30
- **Rue Pasteur** à 18h30
- **Parc Lavoisier** (avec l'association du Quartier Pré Roseaux- Pré Sarrazin) à 18h30 - *Reste à confirmer*

## VOYAGE DES AÎNÉS 2018 DU MARDI 29 MAI 2018

Vous avez 65 ans et plus, vous êtes Villersois, seul ou en couple, (même si votre conjoint est plus jeune). Venez partager une journée au cours de laquelle vous visiterez la Ferme des Peupliers à Flipou dans le département de l'Eure, suivi d'un déjeuner dansant à « La guinguette des Écluses » à Amfreville-Sous-Les-Monts.

**Retournez le coupon-réponse avant le 12 mai 2018 (urne, boîte aux lettres de la Mairie ou au CCAS).  
Merci de bien veiller à renseigner toutes les rubriques de ce coupon.**

Madame : ..... Monsieur : .....  
Prénom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Date de naissance : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : .....

Pour participer au voyage, l'inscription est obligatoire.

## PLATE-FORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉPIT

La plate-forme est un dispositif qui vient en aide aux aidants et aidés souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

**Des permanences ont lieu à la Résidence Louise-Michel (21, rue Entre-Deux-Villers). Pour plus de renseignements contactez la plate-forme au 1 Rue Marcel Cachin - BP 9001 - 60332 Liancourt - Tél. : 03 44 73 85 37**

## PLAN DE PRÉVENTION DE LA CANICULE

**Le « Plan de prévention de la canicule » consiste au repérage des personnes les plus sensibles aux très fortes chaleurs. Une veille saisonnière sera activée du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2018.**

Dans l'éventualité d'une vague de chaleur qui dure plusieurs jours et nuits, l'alerte canicule sera déclenchée par le Préfet de l'Oise. Vous êtes âgé(e) de plus de 65 ans et, ou vous êtes en situation de handicap, vous avez la possibilité de vous inscrire sur le registre communal en complétant le coupon ci-dessous à déposer ou à retourner au Centre Communal d'Action Sociale. Un appel téléphonique sera réalisé auprès des inscrits. Il s'agit d'un service gratuit mis en place par le C.C.A.S. de la Mairie de Villers-Saint-Paul. Il est inutile de renouveler l'inscription pour les personnes déjà inscrites les années précédentes, le renouvellement se faisant automatiquement. La radiation du registre peut se faire à tout moment en adressant un courrier à M. Le Maire.

**Coupon à découper et à remettre dans l'urne qui se situe à l'accueil de la Mairie  
Je souhaite bénéficier du plan de prévention de la canicule.**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Tél. : .....

**Médecin traitant (à remplir obligatoirement) :**

Nom du médecin traitant : .....  
Tél. du médecin traitant : .....

**Personne à contacter en cas d'urgence (à remplir obligatoirement):**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Tél. : ..... Lien de parenté : .....

**Si vous avez prévu de vous absenter de votre domicile plusieurs jours, nous vous remercions de nous en informer.**

**Signature :**